

CONTRAT DE RESERVATION SAISONNIERE 2020 (studio 2 personnes)

Je soussigné,

Nom :

Prénom :

Adresse complète :

Téléphone :

E-mail :

Accepte les conditions de location et les tarifs joints et s'engage à occuper une maison
sise : 20 rue Max Fournier 30350 à Lézan.

Nombre d'adultes : Nombre d'enfants : Age des enfants :

Accepte le tarif correspondant à la période choisie à savoir : € la période.

Du / / 2020 au / / 2020 inclus

La location de la maison ne deviendra effective qu'après notre accord et après
versement d'un acompte de 150 euros par semaine louée.

Tout versement non accompagné du contrat de réservation ne pourra en aucun cas être
considéré comme une réservation. A réception de ces documents, une confirmation de
réservation vous sera adressée par mail.

Pour toute annulation de réservation effectuée 1 mois avant la date du séjour, l'acompte
nous restera acquis.

Conditions générales de location de la maison :

- 1) La location se fait du jour d'arrivée à partir de 15h00 au jour de départ avant
11h00.
- 2) Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être cédée ou sous louée.
- 3) Nos clients doivent être assurés, nous déclinons toute responsabilité en cas de
vol, incendie, intempéries, etc...et en cas d'incident relevant de la responsabilité
civile du client. L'utilisation de la piscine est sous votre responsabilité, les
enfants doivent rester sous votre surveillance.
- 4) Toute location prévoit un nombre de personnes maximum qui doit être respecté.

- 5) Une caution de 200,00€ (par chèque ou espèces) vous sera demandée. Elle garantit la perte, la casse ou la dégradation du matériel loué. le matériel loué est en bon état de fonctionnement et de propreté, le réfrigérateur devra être dégivré la veille de votre départ. Toute dégradation fera l'objet d'une retenue sur le dépôt de garantie.
(Cette somme vous sera remboursée en fin de séjour après inventaire).
- 6) Une seconde somme de 60.00€ vous sera demandée et restituée uniquement dans le cas où le locatif est prêt à être reloué immédiatement soit :
Sol balayé et lavé dans tout le locatif, gazinière nettoyée ainsi que tout l'équipement de la cuisine, salle de bains, WC ...
(Cette somme vous sera remboursée en fin de séjour après inventaire).
Il vous est possible de régler cette somme afin que le nettoyage soit effectué à votre place.
- 7) Le montant total du séjour sera réglé entièrement le jour de l'arrivée (par chèque ou espèces), aucune déduction ne sera consentie en cas d'arrivée tardive ou de départ anticipé.
- 8) Les animaux ne sont pas acceptés. La maison est non-fumeur.
- 9) Les draps et le linge de toilette ne sont pas fournis.
- 10) La taxe de séjour (1,10 euro par adulte par/jour) est à régler le jour d'arrivée.
- 11) La piscine est ouverte de Mai à Septembre et selon conditions météo.

Je déclare avoir pris connaissance et accepter les conditions du présent contrat.

Fait à :

le :

Signature (à faire précéder de la mention « lu et approuvé »)

Une fois complété et imprimé, merci de retourner le présent contrat accompagné de votre acompte à :

Mme Damiot Carole 20 rue Max Fournier 30340 Lézan tel : 06 85 66 03 96

